

différence entre les deux grands partis canadiens et qu'il continuera à accorder au premier ministre ainsi qu'au gouvernement actuels la confiance qu'ils méritent.

(Texte)

M. Gaston Clermont (Labelle): Monsieur le président, je n'ai pas eu l'occasion d'exprimer mon appréciation à M. l'Orateur pour la courtoisie avec laquelle il m'a accueilli en cette Chambre au mois de novembre dernier. Aussi au début de mes remarques, je tiens à lui offrir mes plus sincères remerciements. Je tiens aussi à reconnaître l'habileté et l'impartialité dont vous et monsieur l'Orateur faites preuve dans l'accomplissement de vos fonctions présidentielles.

Étant donné que le débat sur le discours du trône a été écourté, à la suggestion du chef de l'opposition (M. Pearson) qui voulait que le gouvernement présente le plus tôt possible toutes mesures législatives de nature à alléger la présente situation du chômage, je profite de la première occasion qui m'est offerte pour faire quelques observations.

Je remercie l'honorable député de Berthier-Maskinongé-Delanaudière (M. Paul) des aimables paroles qu'il a eues à mon endroit lorsqu'il a appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône.

Je félicite l'honorable député de Niagara Falls (M^{lle} LaMarsh) de son éclatante victoire du 31 octobre dernier, alors qu'elle a doublé la majorité que son prédécesseur avait obtenue en 1958. Je lui souhaite une longue et fructueuse carrière politique.

Mes félicitations aussi aux honorables députés de Royal et de Peterborough (MM. Flemming et Pitman) qui ont été élus en même temps que moi, le 31 octobre dernier.

Monsieur le président, parmi les députés qui m'ont précédé comme représentants de la circonscription de Labelle en cette Chambre, un nom me vient à l'esprit, celui de M. Henri Bourassa, qui y a siégé de 1896 à 1906 comme libéral et de 1925 à 1935 à titre d'indépendant.

Imaginez ma surprise de lire dans les compte rendus des journaux, durant l'élection complémentaire de la circonscription de Labelle, que des orateurs conservateurs se sont servis à profusion de son nom dans leurs discours. Comme si M. Bourassa avait été un de leurs partisans!

Je me demande ce que M. Bourassa aurait dit aujourd'hui au sujet du questionnaire du recensement. Il aurait sûrement, comme moi, été de ceux qui se sont opposés à la question n° 10. Il s'y serait sûrement opposé, lui aussi, comme l'ont fait les électeurs de ma circonscription, les membres de l'Assemblée législative du Québec, à l'unanimité, l'Administration municipale de Montréal, l'Association des éducateurs de langue française, les sociétés

Saint-Jean-Baptiste, les chambres de commerce, l'Union des cultivateurs franco-ontariens, les commissions scolaires, et j'en passe, qui ont demandé au présent gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue d'éliminer, à l'article n° 10, la mention «canadienne» et «américaine», relativement à l'origine ethnique.

Comme vous le voyez, monsieur le président, l'honorable ministre associé de la Défense nationale (M. Sévigny) a fait erreur en prétendant que les protestations au sujet du recensement étaient un ballon soufflé par les libéraux. J'irais jusqu'à dire que la plupart des groupements qui ont protesté sont indépendants, pour ne pas dire qu'ils ont appuyé le gouvernement actuel, en 1958.

Monsieur le président, mardi dernier, j'entendais un des honorables députés d'en face dire que le gouvernement actuel avait accompli des merveilles et qu'il avait une grande confiance dans l'avenir du pays. Je partage son optimisme en ce qui a trait à l'avenir du Canada, mais si l'on considère les résultats des quatre dernières élections complémentaires, je puis vous assurer que le peuple canadien a perdu confiance dans le présent gouvernement. Jamais, dans toute l'histoire du pays, un gouvernement n'a perdu, aussi rapidement que celui-ci, la confiance du peuple, et pour le prouver, je m'appuie sur le rapport de l'Institut canadien de l'opinion publique qui a paru dernièrement.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a fait élire le plus grand nombre de députés en 1957. En 1958, il a reçu 54 p. 100 du vote populaire. Or, la dernière enquête de l'Institut démontre que cette confiance a été réduite de 15 p. 100 et ce, en moins de trois ans.

En ce court laps de temps, le gouvernement est parvenu à battre tous les records en ce qui concerne les déficits, le chômage, les promesses non réalisées, et il en battra bientôt un autre: celui de l'impopularité.

Monsieur le président, lors de ma campagne électorale du 31 octobre dernier, six ministres de la Couronne et un grand nombre de députés du gouvernement actuel sont venus faire la lutte dans ma circonscription en faveur du candidat conservateur, dont l'honorable ministre associé de la Défense nationale, l'honorable ministre des Transports (M. Balcer), l'honorable ministre de la Production de défense (M. O'Hurley), l'honorable secrétaire d'État (M. Dorion), l'honorable ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Comtois) et l'honorable ministre de la Justice (M. Fulton). D'autres représentants conservateurs ont aussi envahi la circonscription de Labelle pour vanter les